



LE CONTE DU SECRET DU SPECTRE
LES MARTYRS
RETOURNENT À RAMALLAH
WALID DAQQAH

LE CONTE DU SECRET DU SPECTRE
LES MARTYRS
RETOURNENT À RAMALLAH
WALID DAQQAH



لقراءة النص الأصلي
باللغة العربية
(امسح رمز الاستجابة
السريعة QR)

PUBLIÉ EN ÉTÉ 2021
SUR LE SITE : INSTITUTE FOR PALESTINIAN STUDIES
AUTEUR : WALID DAQQAH
TRADUCTION : SAMIDOUN PARIS BANLIEUE



Chapitre I – Scène I

Sur scène, apparaît une section de prison, une rangée de cellules. Dans chaque porte, une ouverture située au tiers inférieur, et dans cette ouverture une petite trappe, ouverte dans toutes les portes.

Une voix se fait entendre :

– « Abou Wa'ar est tombé en martyr, Abou Wa'ar est tombé en martyr... »

Des murmures, des bruits de voix, puis des têtes de prisonniers commencent à apparaître derrière les portes. L'un des prisonniers crie : « Takbîr ! »

Les prisonniers répètent d'une seule voix : « Allâhou Akbar ! »

Le takbîr se répète trois fois, puis commence le martèlement, un battement sur les grilles métalliques des portes, forme de révolte utilisée par les prisonniers lorsqu'un détenu tombe en martyr. Ce martèlement se fait sur un rythme régulier, formant le prélude d'une tahlîla, chant funèbre accompagné d'une danse des prisonniers, qui sortent de leurs cellules vers la cour de la prison en portant le cercueil du martyr et en répétant les paroles de la tahlîla.

Tahlîla

Attendez... attendez,
Cette mort n'est pas la sienne.
Peut-être est ce une erreur,
Peut-être que l'ange de la mort [chez nous] s'est pressé,
Il l'a trouvé beau... il l'a trouvé jeune, plein de fougue,
Et la mort s'enivre du sang de la jeunesse.

Attendez... attendez,
Cette mort n'est pas la sienne.
Pourquoi le communiqué ?
Pourquoi le martyr ?
Laissez ses camarades le contempler.

Attendez... attendez,
Cette mort n'est pas la sienne.
Avant l'enterrement,
Peut-être qu'il lui reste encore un souffle.

Attendez... attendez,
Cette mort n'est pas la sienne.
Attendez... attendez,
Avant l'enterrement,
Laissez ses camarades le contempler.

Attendez... attendez,
Cette mort n'est pas la sienne.

[Scène suivante]

Des gardiens entrent, arrachent le [corps] du martyr aux prisonniers. Les danseurs / prisonniers s'enfuient précipitamment et regagnent leurs cellules. Un gardien s'avance et commence à refermer les lucarnes des portes les unes après les autres, sur un rythme régulier : clack, clack, clack.

Un autre gardien porte une bombe lacrymogène, il l'ouvre et emplit la scène d'un brouillard épais.

Un silence règne cinq secondes. Puis on entend le bruit de chaînes traînées sur le sol en béton. Du brouillard émerge un homme vêtu d'un linceul, menottes aux mains et fers aux pieds. À ses côtés, deux gardiens : l'un tient un dossier, l'autre un sac.

Ils s'arrêtent tous trois devant une porte en fer. Derrière la porte apparaît un homme en blouse blanche (un infirmier).

L'infirmier reçoit le dossier du gardien n°1.

Gardien n°1 : Reçois le dossier (il désigne du doigt une page) : signe ici, c'est l'accusé de réception.

L'infirmier signe le reçu et le rend au gardien n°1.

Le gardien n°2 tend le sac à l'infirmier.

Gardien n°2 : Et voici ses effets personnels.

L'infirmier : Faut-il un reçu pour ses affaires ?

Gardien n°2 : Pas besoin. Le reçu que tu as signé est pour le mort et ses effets personnels.

Le prisonnier : Pourquoi ce n'est pas moi qui signe le reçu ? Ce sont mes affaires. Je veux savoir ce qu'il y a dans le reçu et comparer avec le contenu du sac.

Gardien n°1 : Tu ne peux pas signer de documents officiels. Tu es mort. Tu n'as plus de personnalité juridique te permettant de signer, même pas pour tes propres effets.

Le prisonnier : Puisque je suis mort, pourquoi m'avois enchaîné les mains et les pieds ? Ce n'est pas légal que je signe des papiers officiels, mais c'est légal que vous reteniez mon corps avec ces mêmes papiers officiels ?!

Gardien n°2 : On t'a enchaîné parce que tu es classé prisonnier à « haut risque d'évasion ». Laisse tomber tes débats politiques, laisse-nous faire notre boulot.

Le prisonnier : Ce n'est pas un débat politique, c'est une discussion de logique et de morale.

Gardien n°1 : Quelle logique, quelle morale ? Moi je suis gardien, pas professeur d'université.

Pendant ce temps, le gardien n°2 a fini de détacher les chaînes du prisonnier. L'infirmier ouvre la porte, le prisonnier entre. Quelques pas plus loin, l'infirmier ouvre la porte d'une chambre froide. Une lumière blafarde éclaire l'intérieur : des étagères semblables à des lits de prison.

Le prisonnier entre dans la chambre froide, l'infirmier claque la porte, la lumière s'éteint.

Le prisonnier (à lui-même) : La lumière s'est éteinte... Qui a éteint la lumière ?! Hé « Souheir », rallume... « Souheir » !

Voix n°1 : Ne t'épuise pas à crier dans le vide... Dans un instant, tes yeux s'habitueront à l'obscurité, et tu y verras clair, comme nous.

Voix n°2 : D'ailleurs, la lumière s'éteint toute seule quand on ferme la porte de la chambre froide. Et son nom n'est pas « Souheir », c'est seulement un infirmier.

Le prisonnier : Qui êtes-vous ?

Voix n°1 : Nous sommes des martyrs, comme toi.

Le prisonnier : Quoi ? Des martyrs ?! Mais normalement il devrait y avoir le Jugement de la tombe d'abord, ensuite on se retrouve, non ?

La lumière se rallume peu à peu à l'intérieur de la chambre froide. Deux silhouettes apparaissent, des hommes vêtus de linceuls.

Voix n°2 (riant bruyamment) : Le Jugement de la tombe d'abord, vraiment !?

Voix n°1 : Tu veux dire le Jugement dernier, au Jour du Rassemblement... Non, nous les Palestinien·nes, notre mort est différente : soit on est entassé·es dix, vingt ans en prison, soit on est entassé·es, comme tu le vois, dans une chambre froide. Ensuite... Dieu est le plus miséricordieux.

Voix n°2 : On t'a dit entassés ou soumis au Jugement dernier ? Tu sais bien que le Palestinien souffre toujours d'une approximation concernant sa situation.

Voix n°1 : En résumé, mourir ne veut pas dire être enterré. Être enterré ne veut pas dire que l'endroit de ta tombe soit connu. Être enterré dans un cimetière comme les autres, avec un emplacement identifié, ne veut pas dire avoir des funérailles, ni que ta famille, tes proches, tes amis puissent y assister.

Et chacune de ces étapes nécessite le tampon du gouverneur militaire et l'approbation de l'administration civile... Tu vois, même mourir, il faut savoir le faire.

Le prisonnier (à lui-même) : Quelle galère... Quand j'étais vivant, il a fallu cinq ans pour qu'ils me transfèrent à la prison de Ramon, et dix ans pour que ma famille puisse me rendre visite. Combien de temps faudra-t-il, maintenant que je suis mort, pour en finir avec toutes les formalités concernant mon enterrement ?!

Voix n°2 : On dit que la mort est un droit... sauf pour nous. Entre le droit des Palestinien·nes et sa réalisation, il y a toujours un gouffre : comme pour notre droit à la vie, à la liberté, à l'indépendance, au retour. Voilà pourquoi il n'y a pas de différence entre la vie et la mort d'un·e Palestinien·ne. Notre mort est devenue comme notre vie... Nous sommes coincé·es dans une zone grise, entre le droit et sa réalisation. Nous sommes devenus des zombies, ni vivant·es, ni mort·es.

Le prisonnier : Mais je ne connais pas encore vos noms... Je suis votre frère, Kamal Abu Wa'ar.

Voix n°1 : Bassam... Bassam al-Sayeh [...], de Naplouse.

Voix n°2 : Anis Dawla, de Qalqilya.

Kamal Abu Wa'ar : Vous devez être là depuis longtemps.

Bassam al-Sayeh : Anis est ici depuis 1982, et moi depuis 2019.

Kamal : Quoi !? Depuis 1982 !? Ça fait trente-six ans que tu es dans la chambre froide ?! Incroyable...

[...]

Kamal : Vous êtes les seuls ici ? Ou il y en a d'autres ?

Bassam : Bien sûr qu'il y en a d'autres ... (il désigne un grand tiroir de la chambre froide, sur lequel est écrit en hébreu : [Halki Gouvot Le'ahar Shnat 2000] – « Restes humains après l'an 2000 »).

Kamal (tentant de déchiffrer l'hébreu écrit sur le tiroir) : Halk... Gou... vot...

Bassam : Depuis vingt ans, des corps arrivent en morceaux, comme tu vois.

Kamal : Mais il doit sûrement y avoir une autre section.

Anis : Bien sûr qu'il y en a une... Pourquoi tu demandes ?

Kamal : Parce que je veux voir les autres frères martyrs tombés en prison avant moi... Ils doivent être ici, dans une des chambres froides. Je veux savoir ce qu'ils sont devenus.

Anis : Mais nous sommes ces frères, nous sommes tombés avant toi... Et que voudrais-tu qu'il leur soit arrivé ?! Ils sont morts.

Kamal : Je sais qu'ils sont morts... mais qu'ont-ils fait pour qu'ils ne soient pas enterrés jusqu'à présent ? Ça, c'est une question à laquelle nous devons répondre... Nous devons sortir de cette chambre froide, absolument.

Bassam : Tu as passé toutes ces années en prison, toujours au bord de la mort, et voilà que le fil s'est rompu. Qu'as-tu fait ? Et que pouvais-tu faire, en vérité ? Écoute Kamal, nous y avons réfléchi avant toi. Sortir de la chambre froide, ce n'est pas ça le problème... D'accord, sortons... mais où irions-nous ? À Gaza ? Ou en Cisjordanie ? Le pays est saturé de soldats... Comment être enterrés sans que le gouverneur militaire ne le sache ? Ces Israéliens, nuit et jour, scrutent le pays, ils comptent nos vivant•es comme nos mort•es... Et même si, par miracle, nous réussissions, l'armée poursuivra jusqu'à nos fantômes.

Kamal : Quelle armée ?

Anis : Comment, quelle armée ? L'armée israélienne.

Kamal : Ah, je comprends... Vous n'êtes pas sortis de la chambre froide à cause de l'armée. Mais laissez-moi vous dire qu'il n'y a plus d'armée, ni à Gaza, ni en Cisjordanie. Il y a une Autorité palestinienne... Ou plutôt, il y a une armée, et il y a une autorité... ou plus exactement, une armée et deux autorités palestiniennes. Bon, c'est compliqué, il faudrait tout expliquer... On dirait que vous êtes totalement coupés du monde : vous ne savez même pas qu'on a une Autorité palestinienne, une à Gaza et une en Cisjordanie, et qu'il y a eu la paix entre nous et les Israéliens.

Anis : Quelle autorité ?

Kamal : L'Autorité... l'Autorité palestinienne. La direction de l'OLP est revenue en Palestine.

Anis : Toute entière ?

Kamal : Pas toute entière, mais la majorité.

Anis (avec empressement) : Et donc nous avons un État ?

Kamal : Pas un totalement un État, mais un État quand même ...

Anis : Alors si ce n'est pas un État, nous restons un mouvement de libération ?

Kamal : Pas vraiment un mouvement de libération non plus... nous sommes devenus une Autorité.

Anis : Mais qu'est-ce que c'est, cette entité, moins qu'un État et pas un mouvement de libération ? Quel casse-tête !

Anis : Une autorité sur toute la Palestine ?

Kamal : Pas toute entière... disons...

Anis : La moitié ?

Kamal : Pas la moitié, pas exactement.

Anis : Alors combien ? Un tiers ? Un quart ?

Kamal : Peu importe combien, l'essentiel est que nous avons une Autorité, et un Président.

Anis : Où est le Président ?

Kamal : Au début, c'était Arafat, Abu Ammar.

Anis : Et puis il a perdu les élections, un autre a pris sa place ?

Kamal : Non, il n'a pas perdu. Les Israéliens l'ont tué.

Anis : Comment ça, ils l'ont tué ? Tu n'as pas dit qu'il y avait la paix ?

Kamal : Pas une vraie vraie paix

Anis (avec colère) : Alors quoi ? Paix ou pas paix ?

Anis : Ils l'ont sûrement enterré à Jérusalem... C'était son vœu.

Kamal : Pas vraiment à Jérusalem ...

Anis : Ça, ça ne se dit pas... Ou bien ils l'ont enterré à Jérusalem, ou bien non !

Kamal : Mes frères, calmez-vous un peu... Je sais, le choc est grand pour vous, mais si vous connaissiez les détails, comment les choses ont évolué, vous finiriez par comprendre la situation, comme nous tous nous l'avons comprise... Laissez-moi vous raconter tout ça, pas à pas. Je commencerai par la Conférence de Madrid... Ou plutôt, non : je vais commencer par la première Intifada.

Anis : Comprendre quoi, Kamal ? Tu veux qu'on comprenne qu'on a une Autorité ? Ou qu'on en a deux !!? Ou qu'on n'est ni un État ni un mouvement de libération ? Tu veux qu'on comprenne qu'on est restés dans cette chambre froide tout ce temps et que personne ne s'est soucié de nous ? Et si jamais quelqu'un l'a fait, pourquoi n'a-t-on pas été libérés ?

Bassam : D'ailleurs, [...] non pas une Autorité, mais deux.

Anis : Peut-être que c'est ça, la malédiction qui nous a cloués à la captivité.

Kamal : Peut-être... mais il ne faut pas désespérer. Dans mes affaires personnelles, j'ai un carnet avec les numéros de téléphone des responsables de l'Autorité (il ouvre le sac des effets personnels et en sort un petit carnet). Essayons de les appeler, d'abord.

Bassam : Comment veux-tu les appeler ?

Kamal : À l'entrée de la chambre froide, j'ai vu un bureau avec un téléphone... Il ne nous reste qu'à trouver un moyen d'ouvrir la porte.

Anis : Facile, laissez-moi faire. (Anis s'avance vers la porte de la chambre froide. Le plateau s'assombrit.)

Chapitre I – Scène II

Sur scène, une table derrière laquelle sont assis deux militaires : le premier, un colonel au ventre proéminent, le second, un lieutenant.

Derrière eux, une pancarte :
« L’Autorité nationale pour la restructuration, l’emploi et la réinsertion des prisonnier·es et des martyrs »

À l’arrière-plan, des vendeurs ambulants avec leurs charrettes de fruits et légumes crient leurs marchandises.

Devant la table, une file désordonnée d’hommes, de femmes et d’enfants. Brouhaha, discussions confuses... Puis quelques phrases émergent :

– « Par Allah, c’est une décision injuste et humiliante. »

– « On poireaute depuis ce matin et personne ne nous calcule. »

Citoyen n°1 (s’adressant au colonel) : Pourquoi cette fois vous avez ouvert le ministère au marché de légumes ?

Colonel : L’Autorité... c’est une Autorité, pas un ministère. Un camouflage pour que les Américains ne nous découvrent pas.

Citoyen n°1 (montrant des sacs pleins de légumes) : Moi, ce que je comprends, c’est que vous comptez distribuer les allocations des prisonniers en légumes du marché... Pourquoi ne pas les verser en argent comme avant ?

Colonel : L’argent est surveillé. Les allocations des prisonnier·es sont désormais considérées comme un soutien au terrorisme... Ça risque de nous attirer des ennuis... Avec un peu de chance, ils n’interdiront pas encore les légumes.

Citoyen n°1 : Si ils interdisent les légumes, vous distribuerez nos allocations en air... et nous, on se nourrira d’air.

Citoyenne n°1 : Et qui sait, peut-être qu'ils interdiront aussi l'air... De toute façon, les légumes, c'est encore mieux que le mois dernier : le mois dernier, ils ont distribué des épices, la distribution avait lieu au souk des herboristes. Maintenant j'ai cinq kilos de curcuma et dix kilos de poivre noir à la maison... Qu'est-ce que je vais faire de dix kilos ? Par Dieu, j'assaisonnerais tout le voisinage.

Colonel : Sur mon honneur, femme, n'évoque pas le voisinage... demain, ils interdiront le poivre, ce sera une substance prohibée. À cause de vous, on finira par manger du riz sans poivre.

Citoyen n°1 : Ce sera l'occasion de perdre ton ventre.

Colonel : Mes frères, mes amis, un peu d'ordre, s'il vous plaît, qu'on puisse faire avancer la file... Aujourd'hui, tout le monde sera reçu, personne ne partira sans avoir terminé son dossier... et peut-être même qu'on vous paiera.

Citoyen n°2 : La semaine dernière, vous nous avez dit la même chose.
(Pendant que le lieutenant range les papiers et dossiers sur la table, un enfant tente d'attraper l'agrafeuse.)

Colonel : Hé, petit singe, lâche cette agrafeuse !

L'enfant : Vous voulez nous agraffer ? Agrafez-nous, tonton, agrafez-nous !

Citoyen n°2 : Ils nous ont agrafés depuis longtemps...

Colonel (tentant de récupérer l'agrafeuse des mains de l'enfant, parlant au lieutenant) : Ils ne comprennent pas que le système d'un État n'est pas celui d'un mouvement de libération. Ce sont des fonds publics, consignés et signés... Si, à son âge, il veut chiper une agrafeuse, qu'est-ce qu'il volera plus tard ? Un char ?

Mère de l'enfant : Quand on sera un État, vous parlerez autrement. C'est honteux de parler comme ça à un enfant. C'est le fils d'un martyr.

Colonel : Le martyr et son fils sont des couronnes sur nos têtes. Mais laissez-nous travailler. D'ailleurs, pourquoi faites-vous la queue chez moi ? Les martyrs, c'est avec mon collègue Abu Ahmad.

(Un jeune homme d'une vingtaine d'années, habillé à la dernière mode, coiffure soignée, prend la place de la veuve du martyr dans la file. Il tend ses papiers au colonel.)

Colonel : Tes demandes ?

Jeune homme : Je ne veux pas d'emploi ni de réinsertion.

Colonel : Alors quoi ?

Jeune homme : Je veux être "restructuré".

Colonel : Et combien de temps as-tu passé en prison ?

Jeune homme : Deux mois.

Colonel (au lieutenant, à haute voix, lui tendant les papiers) : Abu Ahmad, restructure-le, mon cher, restructure-le... Va voir Abu Ahmad, il va te restructurer.

(Le jeune homme se place devant le lieutenant, qui tamponne ses papiers.)

Lieutenant : Ta restructuration : enregistré au registre des martyrs.

(Le jeune homme arrache ses papiers des mains du lieutenant, furieux.)

Jeune homme : Par pitié, pas avec les martyrs !

Lieutenant (criant) : Suivant !

(Un homme grand, moustaches dressées vers le haut, s'avance.)

Colonel : Ton nom, sans vouloir t'offenser ?

Homme à moustaches : Abu Saqr.

(Le colonel parcourt le registre des noms, le feuillette, passe son doigt dessus en répétant) :

Colonel : Abou Saqr... Abou Saqr...

Colonel : Désolé, ton nom n'apparaît pas sur la liste... Tu es sûr d'avoir été prisonnier ?

Abou Saqr : Bien sûr ! J'ai passé vingt ans en prison.

Colonel : Abou Ahmad, vérifie-moi son nom dans le registre des martyrs.

Abou Saqr : Quels martyrs ? Je suis vivant, tu me vois bien devant toi !

Colonel : Je te vois vivant devant moi, mais ça ne veut pas dire que tu n'es pas enregistré au registre des martyrs... Avant-hier, un moustachu comme toi est venu dire : « Je suis tel prisonnier », on a usé nos yeux à chercher son nom dans la liste, et à la fin, il était inscrit parmi les martyrs.

Citoyen n°3 (un sexagénaire dans la file, à haute voix) : Le fait que tu marches sur tes jambes ne veut pas dire que tu n'es pas martyr. J'ai vu de mes propres yeux dans notre ville plusieurs martyrs.

Abou Saqr : Mais je ne suis pas un martyr.

Citoyen n°3 : ça ne fait pas une grande différence... Deviens martyr, ce sera mieux pour toi. Tu ne sais pas, peut-être qu'une balle te frappera à un checkpoint, ou que des colons t'agresseront, et ce sera fini. Tu soulageras ta famille, et tu éviteras toute cette humiliation dans la file d'attente. Dans ce monde, il y a la vie et la mort... ou plutôt, il y a plus de mort que de vie. Tu ne sais jamais ce qui peut t'arriver.

Le lieutenant (s'adressant à Abou al-Shawarib) : Tu te crois plus savant que monsieur le colonel ? Et voilà ton nom : Abou Saqr (il pointe du doigt la liste des noms).

Abou al-Shawarib : Eh bien ça alors ! Je suis tombé martyr sans que je le sache !

Citoyen n°3 : Et moi, je savais peut-être que j'étais prisonnier ? J'ai consulté les Affaires sociales, ils m'ont dit : « Tu es toujours inscrit au registre des prisonnier-es ».

Citoyen n°1 : Nous sommes tous-tes prisonnier-es dans ce pays.

Abou al-Shawarib : Bon, martyr ou martyr, d'accord... mais pour rester dans l'air du temps, enregistre-moi sous le nom d'Abou Mutawi'.

Le colonel : Et pourquoi Abou Mutawi' ?

Abou al-Shawarib : Comme ça, parce que je suis libre.

Le colonel : Comme tu veux, Abou Mutawi', Mutawi'. (Plus fort :) Le suivant !

Un jeune homme dans la vingtaine s'avance de la file d'attente, accompagné d'une jeune femme du même âge, vêtue d'un costume de danse et mâchant du chewing-gum. Le jeune homme, la désignant, s'adresse au colonel, qui contemple le corps de la jeune femme.

Le jeune : Je vous présente Niyazak.

Le colonel : C'est évident que Niyazak ne vient pas de notre système solaire... Enfin, bienvenue, bienvenue, triple bienvenue ! Que puis-je faire pour vous ?

Le jeune : Nous voudrions servir la patrie.

Le colonel : Parfait, et comment donc ?

Niyazak : Nous avons une idée géniale pour un hymne national, fabuleux... un hymne avec une danse pour accueillir les dirigeants et les personnalités officielles... Il aura du rythme, de la fierté, de la dignité, et il sera attractif pour les touristes (elle secoue sa poitrine devant le colonel).

Le colonel : Tu as préparé un extrait ? Allons, voyons ça en vrai.

Niyazak : Bien sûr, bien sûr ! L'hymne mêle l'époque de la lutte de libération et celle de l'État... quelque chose d'ancien et de nouveau à la fois... du patrimoine et de la modernité.

Le colonel : Très bien, chante-nous ça.

Niyazak se met à onduler sur la musique d'une chanson de l'époque de la lutte armée des années 1970, qu'elle modifie et dont elle change le rythme :

<< Au-dessus de la colline et au pied de la colline... demande après moi et tu sauras... Pars ! Pars ! ô désaxé... Pars ! Pars, ô désaxé ! >>

Le colonel : Mais pourquoi désaxé (moukhtall) avec un kh ? C'est un occupant (mohtall) avec un h qu'on a !

Niyazak : Avec le h, l'étranger ne comprend pas. Il faut lui parler dans son langage.

Le colonel : Ah ah, je vois... Et toi, jeune homme, comment veux-tu servir la patrie ?

Le jeune : J'ai conçu une marche militaire adaptée à l'ère de l'Autorité.

Le colonel : Eh bien, montre-moi tes talents, allons !

Le jeune : Rejouez-nous le nouvel hymne national une fois encore.

On entend << Au-dessus de la colline et au pied de la colline... >>, et il commence une marche militaire consistant à sauter sur un pied puis sur l'autre, au rythme de la musique, une démarche appelée familièrement al-hajla. Niyazak se joint à lui en dansant et en poussant des youyous. Le colonel et quelques passants leur lancent des billets en guise de pourboire (noqut). Pris d'ardeur, le lieutenant dégaine son pistolet et tire en l'air. Tous, y compris le colonel, se cachent sous le bureau.

Le colonel : Mais enfin ! Qu'est-ce que tu as fait ?

Le lieutenant : Je ne sais pas, mon colonel... j'ai eu la chair de poule, et l'ardeur patriotique s'est emparée de moi.

Le colonel : Félicitations, votre projet est accepté. Si même ce naïf a senti monter ses émotions patriotiques, c'est sûr que ça fera vibrer toute la nation, de l'océan au Golfe !

Le téléphone sonne au bureau du colonel. À l'autre bout de la scène apparaît Kamal Abou Wa'ar, combinant un combiné téléphonique.

Kamal : Allô, allô, bonjour.

Le colonel : Qui est à l'appareil ?

Kamal : Ici le prisonnier Kamal Abou Wa'ar.

Le colonel : Ah, bienvenue frère Kamal, bienvenue ! Que puis-je faire pour toi ?

Kamal : Je t'appelle depuis l'Institut médico-légal d'Abou Kabir... Je voudrais savoir si la Commission des Affaires des prisonnier-es a fait quelque chose pour moi et pour les dépouilles des martyrs.

Le colonel : Tu veux dire la Commission nationale pour la restructuration, l'emploi et la réinsertion des prisonniers et des martyrs. Excuse-nous, c'est notre nouveau nom.

Kamal : Félicitations... mais qu'en est-il de moi ?

Le colonel : De toi, comment ça ?

Kamal : Comment ça, « de quoi » ? Je parle de ma dépouille, de la libération de ma dépouille de la captivité, ainsi que celles de mes frères martyrs qui sont ici dans le congélateur... Je suis le martyr Kamal Abou Wa'ar.

Le colonel : Bien sûr, bien sûr, les martyrs sont des couronnes sur nos têtes. Comment vas-tu, frère Kamal ?

Kamal : Comment je vais ?! Je viens de te dire que je suis martyr... martyr, ça veut dire mort.

Le colonel : Oui, oui, pardonne-moi frère Kamal, je n'y avais pas prêté attention. (Il couvre le combiné de la main, se tourne vers le lieutenant et mordille sa lèvre :) Je parle avec un martyr !

Kamal : Allô...

Le colonel : Oui, oui, je suis là, frère Kamal. Écoute, ton salaire reste inscrit au registre des prisonnier•es, et tout transfert vers le registre des martyrs serait une position honteuse de notre part, car cela voudrait dire que nous reconnaissons ton martyr, alors que nous n'avons pas reçu ta dépouille... Et puis, excuse-nous frère Kamal, les anciennes confusions, c'est fini. Désormais, nous travaillons comme une institution selon des standards européens respectables. Donc, sans certificat de décès signé et sans enterrement officiel, nous ne pouvons pas transférer ton salaire au registre des martyrs.

Kamal : Quel salaire, quel registre... Tu es fou ?! Je te demande... qu'avez-vous fait pour libérer ma dépouille de la captivité ? (Silence, puis plus fort :) Tu comprends ?!

Le colonel : Je comprends, je comprends, mais sois patient avec moi, frère Kamal... Biden vient d'être élu président des États-Unis, et nous avons beaucoup d'espoir, nous comptons sur Dieu et sur lui pour que toute la situation change.

Citoyen n°3 : Mon Dieu... ils fêtent la victoire de Biden plus que les démocrates en Amérique.

Kamal : Et quel rapport entre Biden et la libération de ma dépouille ?

Citoyen n°3 : Tout est lié, tout ! Depuis que l'Autorité est là, l'Amérique est entrée, l'Europe est entrée, Israël est entrée, mais nous, nous ne sommes jamais revenus sur nos terres.

Le colonel : Bien sûr que si ! Écoute, frère Kamal, permets-moi de te dire : le retour des démocrates au pouvoir en Amérique signifie le retour du processus politique et des résolutions internationales, y compris les résolutions de l'ONU : la 181, la 194, la 338, la 242, la terre contre la paix, l'arrêt de la colonisation, la solution à deux États.

Kamal : Si tu connais toutes ces résolutions internationales, alors regarde ce que dit l'Accord d'Oslo concernant les prisonnier•es et les dépouilles des martyrs... Il doit bien y avoir un article là-dessus.

Silence. Puis on entend le bruit sec du combiné que le colonel repose.

Kamal : Allô... Allô...

La scène s'assombrit à l'Institut médico-légal, alors que Kamal raccroche de son côté.

Le colonel (vers la file d'attente, à voix haute) : Le suivant !

Un vieillard extrêmement maigre s'avance vers le bureau du colonel, se frayant un chemin parmi la file d'attente, appuyé sur sa canne, le dos voûté. Les gens lui font place, et une voix s'élève : « Faites place au doyen des prisonnier-es, faites place ! » Le colonel et le lieutenant se lèvent et lui rendent le salut militaire, accompagné de la musique de l'hymne national. Puis on entend la voix d'une femme pousser un youyou.

Femme :

Ah hé, ô doyen des prisonnier-es.

Ah hé, toi dont la mère est morte le cœur brisé à force de t'attendre.

Ah hé, si on t'avait donné à choisir entre l'humiliation (elle désigne la table du colonel et du lieutenant) et les années d'enfermement,

Ah hé, tu aurais choisi la prison et tu y serais entré de ton plein gré dès demain matin.

Lou... lou, lou, lo.

Femme :

Ah hé, ô notre doyen, général de la patience.

Ah hé, nous restons prisonnier-es dans cette patrie, et toi tu es dans nos cœurs.

Ah hé, à travers l'Autorité nationale, nous nous soutenons mutuellement.

Ah hé, et les décisions de notre Autorité s'appliquent avant même que l'encre ne sèche.

Lou... lou, lou, lo.

Le colonel : Silence... silence, ça suffit, Oum Chadi. Bienvenue, monsieur le général, vous nous honorez vraiment... Bienvenue au doyen des doyens des prisonnier-es... Bienvenue au géant des géants de la patience. Entrez, nous serons honorés de vous servir, vraiment.

Le doyen des prisonnier-es : Allah nous pardonne, c'est moi qui suis honoré. Mais je suis venu comprendre la nouvelle loi sur les prisonnier-es.

Le colonel : Bien sûr, que veux-tu comprendre exactement ?

Le doyen des prisonnier-es : La loi... il n'y a pas une nouvelle loi pour les prisonnier-es ? Je veux que tu me l'expliques.

Femme n°1 : Et lui, il a compris, peut-être, lui ?!

Le colonel (s'adressant à la femme) : S'il te plaît, tu parleras quand ce sera ton tour... assez de ce désordre. (Puis se tournant vers le doyen des prisonnier·es) Comme tu le sais, nous étions un ministère (il fait un petit geste de la main) puis nous sommes devenus une commission (il élargit le geste) et maintenant, grâce à la sagesse et à la fermeté de notre direction, nous sommes devenus une Autorité nationale (il ouvre les bras au maximum). Au lieu d'être la Commission des prisonnier·es et des libéré·es, nous sommes l'Autorité nationale... et prends bien garde au mot nationale en temps de division, ça a son importance... tu vois. L'Autorité nationale pour la restructuration, l'emploi et la réinsertion des prisonnier·es et des martyrs. Alors, en quoi puis-je te servir ? Dans l'un de ces trois domaines : restructuration, emploi, réinsertion ? Pour la restructuration, masha'Allah (il désigne le corps du doyen des prisonnier·es), on voit bien que tu n'en as pas besoin : après quarante ans de prison, tu en es sorti, qu'Allah t'en garde, bien bâti.

Citoyen n°1 : Et la réinsertion, dans cette génération, c'est difficile... au mieux, ils t'embaucheraient... mets-le donc au département des antiquités et des musées.

Le colonel : À quel titre ?

Citoyen n°2 : Bonne idée... on pourrait l'exposer comme une icône... une momie, ou quelque chose de ce genre.

Citoyen n°3 : Et qu'est-ce qu'on écrira sur la pancarte en dessous ? Il en faut une, pour l'identifier... « Ces créatures ont disparu. »

Femme : Qu'ils écrivent : voilà ce qu'était le militant quand nous étions un mouvement de libération (elle désigne le doyen des prisonnier·es), et voilà ce que nous sommes devenus quand nous sommes devenus une Autorité (elle désigne le colonel).

Citoyen n°1 : Pourquoi pas martyr ? Franchement, ce serait mieux qu'il soit enregistré parmi les martyrs. Inscris-le martyr, mon oncle, inscris.

Le colonel : Qu'est-ce que vous croyez, que le monde est sans loi ? Pour être enregistré martyr, il faut une paperasse interminable... Je ne peux pas l'inscrire comme martyr. Et puis le voilà, ma cha Allah, bien vivant.

Femme n°1 : Vivant, oui... mais « qui reçoit subsistance » !?

Citoyen n°1 : Quelle différence, franchement ? Prisonnier martyr ou martyr prisonnier !

(Le doyen des prisonnier-es frappe ses mains l'une contre l'autre et quitte la scène.)

Le colonel (à haute voix) : Le suivant !

Acte II – Scène I

Une rue de Ramallah, en plein jour. Dans un coin de la rue, un quadragénaire est assis sur une caisse en plastique, devant lui un petit réchaud à pétrole sur lequel il se prépare un café. À côté de lui, un cimetière. Entrent Kamel, Anis et Bassam. Ils scrutent autour d'eux les immeubles et les passant-es, absorbé-es par leurs téléphones portables.

Anis (à Kamel Abou Wa'ar) : Tu es sûr qu'on est bien à Ramallah ? Les gens ne nous voient pas, et ils parlent tout seuls.

Kamel : Oui, bien sûr, mon frère.

Bassam : On dirait New York... regarde, regarde cet immeuble qui tourne... Ya salam, que de constructions, vraiment, que de constructions dans notre pays !

Kamel : Tu es heureux, Bassam, de voir notre pays ?

Bassam : Et quoi d'autre ? Bien sûr que je suis heureux.

Anis : Autant je suis heureux, autant j'ai une boule de tristesse au fond du cœur.

Kamel : Et pourquoi triste ?

Anis : Avec tout ce béton, et pas une place pour qu'on puisse se faire enterrer... et tu voudrais que je ne sois pas triste ?

(Ils s'arrêtent tous trois près du mur du cimetière et récitent la Fatiha.)

Anis : Seigneur, pas de jalousie.

Bassam : Jalouser qui ? Est-ce qu'on peut jalouser sa propre famille ?!

Anis : Tu m'as mal compris, je ne parlais pas des immeubles... je parlais des tombes.

Kamel : Ya Allah, qu'est-ce que nous sommes devenus... même la tombe est devenue un vœu.

Anis : La terre de la tombe est nécessaire... la terre décompose le corps et libère l'âme de ses fardeaux.

Kamel : Vous avez vu les gens sur la route... les soldats leur paralysent la vie aux checkpoints.

Bassam : Ils paralysent le mouvement d'un peuple, son progrès... la modernité, c'est la vitesse de passage d'un espace à un autre. Et eux, ils veulent qu'on soit réduits à la vitesse de nos pieds ou de l'âne.

Anis : Pourquoi, l'âne, ils le laissent passer aux checkpoints ? Même lui, ils l'ont empêché de vivre sa modernité.

Bassam : Et quelle est la modernité de l'âne ? Comment ça, ils l'ont privé de sa modernité ?

Anis : Dans les pays libérés, l'âne a été revalorisé et honoré, et les gens viennent apprendre de la phase d'esclavage qu'il a connue au temps jadis

(Kamel interpelle un passant.)

Kamel : Bonjour, s'il te plaît, pourrais-tu m'indiquer le siège de la Commission des prisonnier-es ?

Citoyen n°4 (les regardant avec suspicion) : Je vous ai pris pour des agents déguisés. C'est clair que vous êtes absents du pays depuis un moment.

Kamel : C'est vrai.

Citoyen n°4 : Voilà pourquoi vous avez posé votre question de travers... si quelqu'un d'autre vous avait entendus, il vous aurait livrés aux services de sécurité... ou au minimum, il aurait alerté les gens contre vous.

Kamel : Pourquoi, qu'est-ce qu'il y a de faux dans notre question ?

Citoyen n°4 : Depuis que les incursions des colons dans les maisons se sont multipliées, que les forces spéciales arrêtent les jeunes à tout va, un décret présidentiel a été publié : on doit parler désormais la nouvelle langue arabe palestinienne.

Kamel : Et quel est le but ?

Citoyen n°4 : Le but, c'est le camouflage... pour qu'ils ne comprennent pas quand on s'avertit les uns les autres sur les appareils de communication.

Bassem : Ah magnifique... alors c'est pour ça que tout le monde porte des appareils et s'en sert pour s'avertir les uns les autres... Quelle sécurité dans ce pays, quelle sécurité !

Anis : Comment ça, « l'arabe nouveau »... les gens se sont mis à parler turc ou quoi ?!

Citoyen n°4 : Par exemple, tu ne dis pas « le président de l'Autorité », tu dis « l'Autorité du président ». Au lieu de « ministre des Prisonniers », tu dis « prisonniers du ministre ». Au lieu de « ministre des Transports », tu dis « transports du ministre ». L'important, c'est de mettre en avant le ministre, pas le ministère... sauf dans le cas de l'armée d'occupation, tu dis « occupation de l'armée » sans l'article défini, et le mieux, c'est de dire « l'autre partie ». En résumé, on nous a imposé de nouvelles règles linguistiques.

Kamal : Et le siège... le siège des prisonnier·es de la Commission, il est où, dans quelle rue ?

Citoyen n°4 : Il n'y a pas de siège. C'est une des nouvelles mesures pour brouiller les Américains et éviter les poursuites israéliennes contre les allocations des prisonnier·es et de leurs familles... Chaque jour, ils ouvrent leur bureau dans un endroit différent... La dernière fois, c'était au marché aux légumes.

Kamal : Et comment allons-nous rencontrer le ministre ? On a un problème et il faut qu'on le voie

Citoyen n°4 : Je vois que vous êtes préoccupés... c'est quoi, un problème avec les bourses pour le pèlerinage ?

Anis : Non, pas du tout, le problème c'est la licence... la licence d'enterrement !

Citoyen n°4 : Quoi qu'il en soit, il faut que vous voyiez quelqu'un des familles de prisonnier·es et de martyrs, eux savent où la Commission ouvrira cette fois.

Kamal : Merci à toi... Allez les gars, demandons à cet homme-là.

(Ils se dirigent vers Citoyen n°5 assis sur une caisse en plastique.)

Kamal : Bonsoir...

Citoyen n°5 : Bonsoir...

Kamal : Pouvez-vous nous dire où... (Kamal s'interrompt brusquement et s'écrie) : Abou al-'lzz !
(Abou al-'lzz se lève et étreint Kamal.)

Abou al-'lzz : Bienvenue mon frère Kamal. Je m'attendais à ce que tu viennes en ville... Un homme comme toi ne supporte pas l'enfermement. Depuis le jour de ton martyre, j'examine les visages des passants, je te cherche parmi eux, et je me dis : celui-là te ressemble, celui-là non.

Kamal : Ah, Abou al-'lzz, où étais-tu, quelles nouvelles de toi ? Et puis ton fusil, où est-il ?

Abou al-'lzz : Eh bien Kamal, les fusils ont proliféré dans le pays, et on en a perdu la mesure... Autrefois, le fusil était bon marché et son porteur précieux. Aujourd'hui, avec le prix d'un fusil tu achètes une maison, et celui qui le porte vaut à peine une balle... Les fusils ont trop proliféré pour rien, et le plus grave, c'est qu'ils tirent désormais en arrière.

Kamal : Je n'ai ni fusil, ni maison... Pourquoi es-tu assis dans la rue ?

Abou al-'lzz : Je ne suis pas dans la rue, je suis le gardien du cimetière, j'y vis.

Kamal : Et les livres, les diplômes ? Tu as passé ta détention à lire et à écrire, tu incitais toujours les jeunes à étudier... Je m'attendais à ce que tu sois devenu professeur d'université.

Abou al-'lzz : Je le sais bien, Kamal (il soupire). Ni les livres ni les études n'ont servi, et même ton passé de lutte ne sert plus à rien aujourd'hui. Toi, tu es mort et tu t'es reposé... Asseyez-vous les gars, buvez une tasse de café.

Kamal : Mort, c'est vrai, mais reposé, non... Il semble que tu ne comprennes pas, Abou al-'lzz, et c'est pour ça que tu nous offres un café qu'on ne peut pas boire.

Abou al-'lzz : Pourquoi donc, mon Dieu ?

Kamal : Ce que tu as devant toi, c'est notre spectre. Nos dépouilles sont encore à la morgue. Bref, laisse-moi d'abord te présenter les camarades : le martyr Anis Dawla et le martyr Bassem al-Sayeh.

Abou al-'Izz : Enchanté, bienvenue, les jeunes.

Anis : Ton café, Abou al-'Izz, a déjà été bu, mais le spectre ne mange ni ne boit... Il reste ainsi jusqu'à ce que son corps soit enterré et que la terre le dissolve. Alors son âme se libère du poids du corps, pour manger et boire auprès de son Seigneur après le Jugement... Dieu est plus savant.

Bassem : Mais nous ne sommes pas venus visiter la ville, nous sommes venus pour y être enterrés.

Abou al-'Izz : Ce que je peux faire, c'est vous trouver une tombe dans le cimetière des Al-Shuruf... Une tombe collective, pas plus.

Kamal : Impossible. Nos dépouilles sont encore à la morgue, et pour être enterrées, il faut les libérer... Et puis pourquoi dans le cimetière des Al-Shuruf, il n'y a donc pas de cimetière des martyrs ?

Abou al-'Izz : Qui va les libérer ? On dirait que c'est vous qui ne comprenez pas. La ville, Kamal, après qu'on a fait la paix, s'est embrasée dans la guerre... des batailles entre clans, et la ville s'est divisée.

Bassem : Et les factions, les forces nationales ?

Abou al-'Izz : Quelles factions, quelles forces ? Je te dis des clans, des tribus politiques qui se battent.

(Bruit de tirs, puis la plainte d'une femme : « Mon chéri, mon fils, ils t'ont tué, mon fils, ils t'ont tué. »)

Kamal : Il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah... On dirait qu'un des jeunes est tombé en martyr.

Abou al-'Izz : Un martyr !? Non, ça, c'est une rixe entre les Rachayfa et les Sharabin... Chaque jour, quelqu'un tombe des deux côtés.

Bassem : Eux ont dressé des barrages, des murs, des routes de contournement, divisé géographiquement le pays et paralysé notre modernité, et nous, on a pris le relais en dressant des barrages intérieurs et en divisant notre identité.

Anis : Les barrages intérieurs sont plus dangereux... Voilà ce qui arrive : quand tu divises la patrie, tu divises l'identité. Quand il y a une économie de la division, il y a aussi une culture de la division. Alors il ne faut pas s'étonner si la division devient une identité.

Bassem : Et que faire ?

Kamal : Il faut reprendre le travail comme avant... Il n'y a pas d'alternative à la lutte, pour solidifier les valeurs nationales et unir le peuple.

Anis : Il nous faut une boussole.

Bassem : Et des slogans, on va en écrire ?

Kamal : Il nous faut une identité.

Anis : Il nous faut de la peinture pour tracer nos slogans en gros caractères.

Abou al-'Izz (leur distribuant des boîtes de peinture en spray) : Il nous faut une volonté... une volonté de fer... Je savais que vous reviendriez à Ramallah, j'ai tout préparé pour ce moment.

Kamal : Et la volonté est là.

(Ils se dispersent chacun dans une direction pour tracer des slogans sur les murs.)

Voix : Halte, vous êtes encerclés !

(Ils courent dans toutes les directions. Kamal apparaît, saisi par deux soldats qui lui attachent les mains et le conduisent au centre de la scène. La lumière s'éteint.)

Acte II – Scène II

La lumière se rallume. Kamal apparaît, les mains attachées derrière le dos, devant une table. Derrière, un enquêteur.

L'enquêteur : Avoue... Avoue ou sinon...

Kamal : Sinon quoi ? Tu vas me tuer ? Je suis déjà mort, espèce d'âne.

L'enquêteur : Avoue, je te dis.

Kamal : Avouer quoi ? Israël ? Eux-mêmes vous ont reconnu, et qu'est-ce que ça a changé ?

L'enquêteur : Avoue que tu n'es pas Kamal Abou Wa'r.

Kamal : Et en quoi cet aveu va-t-il t'être utile ?

L'enquêteur : Ça va atténuer l'état de chaos et de tension que ton apparition a provoqué.

Kamal : Et tu crois que les gens vont préférer croire un papier signé plutôt que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux ?

L'enquêteur : Laisse-moi le soin de convaincre les gens.

Kamal : Tu veux les convaincre que je ne suis pas moi, et que je ne suis pas mort ?

L'enquêteur : Ce n'est pas ta mort le problème, mais ton spectre... Je vais les convaincre que tu es mort, et que ce qu'ils ont vu n'était pas ton fantôme.

Kamal : Il y a soixante-six dépouilles dans vos congélateurs, et deux cent cinquante martyrs dans les cimetières des nombres. Si tu te débarrasses de mon fantôme, que feras-tu des leurs ?! Quoi qu'il en soit, je m'en vais. Tu ne peux pas me retenir (il se libère facilement de ses chaînes)... Moi et mes semblables sommes des spectres... une idée... un nuage... Alors, peux-tu saisir un nuage ?!

Acte III – Scène I

Tôt le matin, au lever du soleil, sur scène à côté du cimetière (le même de la scène I de l'acte II), apparaissent Bassem, Anis et Abou al-'lzz. Les murs de la rue sont couverts de slogans : « Libérez les prisonniers martyrs », « Libérez les martyrs prisonniers ». À l'arrivée de Kamal, ils se tiennent tous les trois.

Abou al-'lzz : Dieu merci, tu es sain et sauf.

Kamal : Que Dieu vous protège.

Bassem : Que t'est-il arrivé ?

Kamal : Rien de spécial, juste un petit incident.

Abou al-'lzz : Et tu as réussi à t'échapper de leurs mains ?

Kamal : Bien sûr... N'oublie pas, Abou al-'lzz, que je suis un spectre... Et le spectre se déplace léger, sans le poids du corps.

Anis : Bon... et maintenant, que faisons-nous ?

Kamal : De notre étrange expérience avec la mort, j'ai appris que la mort peut être un cheval.

Bassem : Un cheval !?

Kamal : Oui, un cheval. Un cheval qui peut tirer le char de la vie. Le mort ne craint rien, sauf sa réputation, son nom, et le souvenir qu'on garde de lui comme martyr... Nous n'avons ni intérêts ni biens... Nous sommes parmi les plus libres malgré la mort, et peut-être grâce à elle... Il n'y a rien à craindre, ni grade ni salaire, même la tombe ne peut nous contraindre à plier le bras ou le cou de la vérité.

Abou al-'lzz : Ce que je comprends de tes paroles, c'est que quelqu'un comme moi pourrait plier le cou de la vérité.

Kamal : Pas nécessairement... Puis toi, Abou al-'lzz, tu es un martyr en sursis... Tu as quitté ta maison et tes enfants pour vivre dans le cimetière.

Bassem : Et quelle est la vérité ?

Kamal : La mort est une vérité, mais la nature de la mort dépend de la manière dont nous vivons notre vie.

Bassem : Mais la mort peut être un cauchemar, surtout une mort comme la nôtre.

Kamal : Elle peut aussi être un paradis. C'est entre nos mains de transformer les pires moments de chute en les moments les plus agréables d'élévation, surtout que rendre la mort tangible est devenu plus difficile que vivre la vie... La mort comme la nôtre est relative, et la vie est une vérité absolue. Après notre mort, notre mission est d'inciter les gens à s'accrocher à la vie. Plus ils font vivre la vie, plus ils méritent la mort absolue, la mort digne. La vie, et non la mort, est sacrée. Cela rapproche les gens de l'élimination des contradictions ou de la compréhension de la relation entre la patrie et l'État... Ils ne restent pas perdus entre les valeurs de liberté et les objectifs de libération, ni entre le mouvement de libération et le pouvoir... Et ce dernier est un zombie, un pouvoir sans souveraineté, comme le mort sans enterrement... Voilà pourquoi notre mort a été semblable à elle : une mort sans enterrement. Bref, Abou al-'lzz, le vivant reste plus important que le mort. Laisse le cimetière, les gens ont besoin de toi, de ton savoir et de ton expérience... Tes enfants et ta maison te sont plus chers.

Abou al-'lzz : Mais je veux rester avec vous.

Kamal : Quand nous aurons besoin de toi, tu seras notre lien et notre voix parmi les gens. (Kamal ouvre un sac contenant des objets précieux) Mais j'ai besoin que tu transmettes ces objets à leurs propriétaires.

Abou al-'lzz : Bien sûr, mes yeux sont pour toi...

Kamal : Merci, Abou al-'lzz. Ce jouet, je l'ai fabriqué avec le rembourrage des oreillers en prison. Je voulais le donner à Rasha, la fille de mon ami Imad... Il voulait la voir avant de mourir. Imagine qu'on ne lui a même pas permis de la voir sur son lit de mort... Imad est mort, et sa fille n'a connu son père qu'à travers des photos. Je voudrais savoir où est son corps après qu'il soit tombé en martyr.

Abou al-'Izz (prenant le jouet des mains de Kamal) : Rasha le connaît... Qui ne connaît pas son histoire ? Je la vois avec sa mère lors des sit-in et des manifestations des familles de prisonniers, tenant l'image de son père.

Kamal : Rasha est née d'une semence libérée... Mon Dieu, combien ces enfants ont apporté de joie dans nos cœurs en prison... Malgré la mort, la souffrance, la privation et l'oppression, les prisonniers ont su créer la vie et l'espoir... Des dizaines d'enfants sont nés ainsi.

(Un silence. Kamal caresse quelques chaînes de ses doigts.)

Abou al-'Izz : Et ces chaînes ? Quelle est leur histoire ?

Kamal : Je les fabriquais pour m'amuser, je leur donnais des noms, des visages que j'imaginai... Je voulais qu'ils soient mes enfants... Comme cela n'a pas été possible, je veux que tu les prennes pour tes filles et tes enfants, en cadeau de leur oncle Kamal... Et ce chapelet, je l'ai fait avec des noyaux d'olives.

Abou al-'Izz : Pour qui ?

Kamal (après un silence) : Pour mon père... Embrasse sa tête et dis-lui de prier pour nous... Dis-lui que Kamal est revenu, vivant comme autrefois, comme il aime, se déplaçant de village en village, de sit-in en sit-in... Il sera parmi les manifestants et devant les portes des prisons avec les mères des prisonniers et des martyrs.

(Un soldat et un officier palestinien entrent sur la même rue. Le soldat porte un seau de peinture et un pinceau. Kamal se lève pour appeler l'officier. Abou al-'Izz met sa main sur la bouche de Kamal pour le faire taire et lui fait signe de rester silencieux.)

L'officier : Je veux que tu effaces tous les slogans avant l'aube.

Le soldat : Oui, monsieur. (Puis, après quelques pas, comme s'il se souvenait de quelque chose) Mais, monsieur, ces slogans réclament la libération des prisonniers et des corps des martyrs.

L'officier : Et alors... même moi je réclame la libération des prisonniers et des corps des martyrs... Chacun écrit ce qu'il veut... Que va-t-il se passer si tout le monde gratte les murs !

Le soldat : Mais, monsieur, pourquoi ne pas leur donner des endroits pour écrire les slogans ?

L'officier : Mon cher, le problème n'est pas ce qui est écrit, ni ce que je réclame, le problème est : qui écrit ces slogans, pourquoi provoquer ce sujet maintenant, et pourquoi ils écrivent en secret, que personne ne le sache... Quelle histoire ! Il n'y a ni direction, ni responsables dans ce pays... Quand tu lances une pierre dans le puits, qui va en subir les conséquences, nous ou lui ?! Ils ont eu l'audace d'écrire des slogans à l'intérieur des bureaux des services de sécurité.

Le soldat : Et ils ne sont pas visibles sur les caméras de surveillance ?

L'officier : Et c'est ça qui me rend fou... On dirait que les esprits se déplacent parmi nous.

Le soldat : Mon Dieu...

L'officier : Efface-les toi, juste efface ces slogans.

Abou al-'lzz : Tu comprends pourquoi je ne veux pas que tu l'appelles ?

Kamal : Tu sais qui est l'officier ? C'est Youssef.

Abou al-'lzz : Je sais... Et je sais qu'il est un ami de cellule.

Kamal : Mon Dieu, Youssef... Que s'est-il passé dans ce monde !

Abou al-'lzz : Par ta vie, je te le dis... Que s'est-il passé ? Le monde a changé et a façonné ses gens. Youssef a changé, mais Youssef n'est pas de ce monde. Lui et les siens vivent en marge, ou essaient de vivre.

Bassem : Comme si tu essayais de justifier auprès de ton ami le fait d'effacer les slogans ?

Abou al-'lzz : Au contraire, je ne justifie pas. Ce qu'il a fait est mal... Mais Youssef est petit et l'affaire est grande. Le problème vient des grands derrière Youssef.

Bassem : Et il n'assume pas sa responsabilité ? Où est sa raison ? Où est sa conscience ?

Kamal : Je le comprends, mais je n'excuse pas un tel acte... Il doit assumer ses responsabilités. Et honnêtement, dans de telles situations, je me dis merci d'être mort. Bassem, le besoin de gagner sa vie brise l'homme, surtout quand il a un tas de viande qui l'attend à la maison... Effacer les slogans devient une petite chose face à la faim de ton enfant.

Anis : Quand la patrie porte ton fardeau, le fardeau national devient lourd.

Abou al-'Izz : Certainement. Et quand il n'y a pas d'alternative réelle, pratique et convaincante pour les gens, préserver ce qui existe devient le sommet de l'action nationale.

(Un vendeur pousse une charrette chargée de gâteaux et d'œufs durs près du mur et lit les slogans.)

Le vendeur (lisant) : « Libérez les prisonniers martyrs », « Libérez les martyrs prisonniers » (et se parlant à lui-même) : Il nous faudrait quelqu'un pour libérer un chèque conséquent... Peut-être Dieu nous pardonnera pour cette misère.

Acte III – Scène II

Après que le vendeur ait lu les slogans « Libérez les prisonniers martyrs », « Libérez les martyrs prisonniers », il se parle à lui-même. Un citoyen s'avance vers la charrette pour acheter des gâteaux. Le vendeur allume la radio après avoir servi les œufs et les gâteaux. La radio diffuse une musique militaire, puis on entend le présentateur lire des messages codés, comme à l'époque de Voix de la Palestine à Bagdad.

Présentateur : À S.A., votre message a été reçu. Nous avons envoyé le cadeau, et la livraison se fera au point convenu avec le messager. Que Dieu vous protège. Et à T.T., Abou al-Jamajem, salutations, et que vos pas restent fermes. Vos documents sont incomplets. Vous avez besoin d'en fournir davantage pour prouver votre présence en captivité, notamment le Tawfis Shuhyah [preuve de résidence] délivré par l'administration carcérale fasciste. Marchez, que Dieu vous accompagne...

La musique militaire continue.

Citoyen n°6 (au vendeur) : Quoi ? On dirait qu'on est revenu aux directives de la révolution de Bagdad... et qu'on est redevenus un mouvement de libération ?

Le vendeur : Non. Il te semble que nous sommes revenus aux directives, et que nous sommes devenus un mouvement de libération. Ce que tu entends, ce sont des instructions pour les familles des prisonniers et des martyrs : aller toucher leurs allocations mensuelles, après qu'elles aient été complètement interdites dans des points morts, et dans des lieux que seules les familles connaissent grâce aux messages codés.

La musique militaire continue de jouer.

Citoyen n°6 : Donc ce que j'ai entendu... ce ne sont pas seulement des informations, ce sont des instructions pour les familles des prisonniers et des martyrs, pour qu'elles aillent récupérer leurs allocations mensuelles. Et ces allocations sont maintenant totalement interdites dans certains lieux, accessibles uniquement via ces messages codés.

Le vendeur : Exactement. C'est comme ça qu'ils contrôlent les mouvements et les communications. Chaque message contient des instructions précises, mais uniquement ceux qui connaissent le code peuvent comprendre où se rendre et quand.

Citoyen n°6: Donc on dirait qu'on est redevenus un mouvement de libération, mais sous une autre forme...

Le vendeur : Oui, d'une certaine manière. Ce n'est plus visible comme avant, mais la lutte continue... elle est codée, cachée, subtile... comme les temps l'exigent.

(Un silence. Le citoyen achète ses gâteaux et repart.)

La scène se termine alors que la radio continue de diffuser ses messages codés, les slogans sur les murs restent visibles, et les personnages restent figés un instant, symbolisant la continuité de la lutte et de la mémoire des martyrs et prisonniers.

[Kamal Abu Waer découvre que la liberté est plus sacrée que la libération, et que la libération n'est qu'un moyen... et ainsi de suite. Kamal commence à distribuer des aides aux familles des prisonniers, suit leurs affaires ainsi que celles des pauvres, et unit les gens autour de l'idée de liberté et de libération dans toutes leurs dimensions à travers les jeunes hommes et jeunes filles. Une nouvelle intifada populaire éclate, centrée sur l'idée de liberté. Les spectres des martyrs se déplacent entre la rivière et la mer durant l'intifada, et Kamal est surpris par les scènes générées par le mouvement des spectres avec les manifestants. Les gens participent à l'intifada et embrassent les résistants vivants ainsi que les spectres des martyrs, après avoir découvert, à travers de nombreuses conjectures et interprétations, que le spectre qui conduit l'intifada et fournit aux manifestants de quoi résister est Kamal Abu Waer, qui poursuit la lutte pour la libération et la liberté.]

- Ce texte a été publié avec l'autorisation spéciale de la famille du prisonnier Walid Daqa. Tous les droits, y compris ceux de la traduction, sont réservés et exclusifs à la famille. Le texte a été édité et comparé avec les manuscrits, extraits et enregistrements audio récents par Abdul Rahim Al-Sheikh.



ANIS DAWLA
31/08/1980



BASSEM AL SAYEH
08/09/2019



FARES BAROUD
06/02/2019



WALID DAQQAH
07/04/2024